

Vu pour être annexé à la délibération

n° *111* 2023du *07.11.2023*Fait à Muzillac, le *10.11.2023*

Le Président,

Bruno LE BORGNE



Parc d'Activités du XX

## ESTIMATION DES TRAVAUX

## OBJET :

## Base des prix : Marché de travaux de voirie d'intérêt communautaire 2023-2026

N° de prix	Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix Unitaire en €	Prix Total en € HT
21	Déblais de 1ère catégorie	m3		11,45	0,00
30	Sciage de revêtement en enrobés	ml		3,88	0,00
32	Matériau d'apport 0/100	T		15,03	0,00
33	Matériau d'apport 0/20 en reprofilage sous chaussée	T		19,82	0,00
45	Enrobés 0/10 mis en œuvre manuellement	T		132,00	0,00
67	Canalisation PVC CR8 Ø 315 mm y compris tranchée	ml		73,72	0,00
69	Tête de pont Ø 300 mm	U		126,00	0,00
98	Signalisation temporaire de chantier	j		50,00	0,00
<b>Montant Total en EUROS Hors Taxes :</b>					- €
<b>T.V.A. 20,00 % :</b>					- €
<b>Montant Total en EUROS TTC :</b>					- €

A Muzillac, le XX/XX/2023

Le Directeur du Pôle Technique

Francis ROCHE